Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15048
28 janvier 2020

Une démocratie plus participative pour faire face au changement climatique

Proposition de résolution
déposée par la Commission des questions politiques et de la démocratie

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

La crise climatique se fait sentir dans le monde entier, les données scientifiques attestant le réchauffement de la planète sont formelles et de jeunes manifestants descendent dans la rue. Cependant, les pouvoirs publics tardent à réagir et à mettre au point des stratégies concrètes suscitant l'adhésion de la population à une action de grande envergure pour le climat, car cela amènerait à se confronter à des groupes d'intérêts et nécessiterait un engagement déterminé en faveur de valeurs environnementales.

Pour certains experts, en matière de changement climatique, «la démocratie est le problème, pas la solution» et il pourrait être nécessaire, temporairement, de «suspendre la démocratie». Pourtant, des initiatives, telles des assemblées de citoyens, voient le jour dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe et permettent de comprendre en profondeur les préoccupations de la population au sujet du changement climatique.

Si nous voulons nous doter, pour affronter la crise climatique, de politiques efficaces qui amènent des changements de comportement, alors il faut impliquer les citoyens dans de véritables débats et délibérations.

Dès 2010, dans sa Résolution 1746 (2010) et sa Recommandation 1928 (2010) sur la *Démocratie en Europe: crises et perspectives*, dont le rapport a été élaboré par la commission des questions politiques et de la démocratie, l'Assemblée soulignait la nécessité d'accroître la participation active des citoyens et d'assurer un plus grand engagement de tous et de toutes dans la conduite des affaires publiques. En outre, les États membres du Conseil de l'Europe y étaient appelées à mettre en place des structures participatives et délibératives, tels que des jurys ou des conférences de citoyens. Ces structures et ces initiatives sont plus que jamais nécessaires pour faciliter la participation des citoyens au processus décisionnel s'agissant d'une «affaire publique» qui les concerne et qu'il convient de traiter d'urgence.

Par conséquent, l'Assemblée doit poursuivre sa réflexion sur les moyens de rapprocher les citoyens et les institutions et d'améliorer les processus démocratiques dans leur ensemble pour susciter l'adhésion de la population à une action urgente en faveur du climat, notamment grâce à la démocratie participative.